

PROGRAMME D' ACTIONS DE L' AGENDA 21 DE SAINT SELVE
Proposition de projets

ACTION n° 4 – Intégrer dans la réflexion des opérations d'aménagement publiques et/ou privées la réalisation de lieux/jardins collectifs

1 - CADRE STRATEGIQUE :

Axe 1 / Plus de solidarité et de cohésion

Objectif 2 : Promouvoir des lieux pour vivre ensemble (développement de jardins collectifs/partagés, partage de savoirs, etc...)

Elu référent : Jean-François BORDELAIS

Chef de projet : Cabinet d'architecte DESURB

2 - LE PROJET :

Contexte et objectifs visés :





Contexte : Créer des lieux de convivialité pour les saint selvais.

Objectif : Réaménager les abords de l'école élémentaire et lui donner un esprit de place de village.

Descriptif du projet par étapes :

1. Intégrer dans le cahier des charges de maîtrise d'ouvrage de l'école maternelle un pavis paysager.
2. Créer un comité de pilotage (élus, habitants, professionnels) pour mener une étude sur l'intégration du projet dans le paysage saint selvais.
3. Consulter les administrés.
4. Construire le parvis (entreprise titulaire du marché public).
5. Paysager l'esplanade (paysagiste titulaire du lot).

Quels sont les effets bénéfiques attendus du projet sur :

 L'environnement - Embellir le cadre de vie.	 L'économie	 La vie sociale - Favoriser les échanges, les rencontres, la vie sociale.	 La bonne gouvernance
---	---	---	---

Cohérence de l'action avec les 5 finalités du développement durable :

- Changements climatiques
- Biodiversité, milieux, ressources
- Epanouissement de tous
- Cohésion sociale et solidarité
- Production et consommation responsable

3 -MODALITE DE MISE EN OEUVRE :

Pilotage du projet :

Elu référent, adjoint en charge des travaux, comité de pilotage, cabinet d'architecte, titulaires des lots du marchés, Cabinet d'architecte DESURB.

Planning (date début et fin prévisionnelle) :

Principaux postes	2015	2016	2017	2018
1. Intégrer dans le cahier des charges de maîtrise d'ouvrage de l'école maternelle un pavis paysager.				
2. Créer un comité de pilotage (élus, habitants, professionnels) pour mener une étude sur l'intégration du projet dans le paysage saint selvais.				
3. Consulter les administrés.				
4. Construire le parvis (entreprise titulaire du marché public).				
5. Paysager l'esplanade (paysagiste titulaire du lot).				

Budget et financement :

Budget global estimé :	113 000 €
Proposition de plan de financement	Auto-financement : 100 000 € Réalisation 8 000 € MOE 5 000 € Etude cabinet DESURB Financement externe : Partenaires et part prise à leur charge :

4 -SUIVI DU PROJET - CRITERES D'EVALUATION :

Indicateur 1	Etat actuel	Résultat attendu
Créer un nouveau lieu d'échange/de rencontre au sein du bourg.	1	2
Indicateur 2	Etat actuel	Résultat attendu